



Extrait du procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Roch tenue **le mercredi 16 décembre 2020**, en ligne sur Zoom.

Objet : Position du conseil du quartier de Saint-Roch au sujet du projet Laurentia

Résolution CA20-07-76

CONSIDÉRANT QUE la zone de la Basse-Ville, Limoilou et Vanier sont les plus affectées par la pollution, ce qui a un impact sur la durée de vie de ces résidents et sur la prévalence des maladies pulmonaires;

CONSIDÉRANT QUE les trois principales causes connues de la pollution atmosphérique dans cette zone sont la circulation automobile et routière, le port de Québec et la zone industrielle dans le secteur de l'incinérateur;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement du port de Québec ne pourra à terme qu'augmenter la circulation lourde dans la Basse-Ville de Québec et dans le quartier Limoilou;

CONSIDÉRANT QUE ce projet détériorera encore plus la situation sociosanitaire du quartier;

CONSIDÉRANT QUE les retombées économiques du projet sont marginales en comparaison aux impacts environnementaux, sociaux et esthétiques négatifs du projet;

Sur proposition de Frédérique Lavoie, appuyée par Véronique Chabot, **IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de quartier Saint-Roch se prononce contre le projet de terminal Laurentia.

Adoptée à l'unanimité.

Frédérique Lavoie
Présidente